

**Allocution de
Mr le Ministre de la Poste et des Technologies
de l'Information et de la Communication pour l'ouverture officielle de
la 5^{ème} session du Conseil d'Administration du Centre Régional Africain des
Sciences et Technologies de l'Espace (CRASTE),
Alger le 26 juin 2012.**

**Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Etats Membres,
Madame la Représentante du Bureau des Affaires Spatiales de l'ONU,
Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer au nom du gouvernement algérien mes plus vifs remerciements et mes chaleureuses salutations pour avoir honoré par votre présence cette importante rencontre et de vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour en Algérie.

La tenue à Alger de la 5^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration du Centre Régional Africain des Sciences et Technologies de l'Espace, traduit la volonté de l'Algérie, membre fondateur, d'apporter sa contribution au développement scientifique et technologique de notre continent, et de promouvoir l'activité spatiale au service du développement durable et du bien-être des populations.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ces dernières années, les technologies spatiales et particulièrement la télédétection satellitaire ont progressé et les domaines d'application se sont diversifiés en touchant la protection de l'environnement et des différents écosystèmes naturels, l'aménagement des territoires, la connaissance et le suivi des ressources naturelles, la connaissance et la gestion rationnelle des ressources en eau, la promotion des énergies renouvelables, entre autres.

L'imagerie satellitaire combinée aux systèmes d'information géographique et les systèmes de positionnement par satellite, constitue un outil performant d'aide à la décision et contribue avec efficacité au développement durable et à l'amélioration des conditions socio-économiques et au bien être des populations.

A cet égard, le Sommet Mondial sur le Développement Durable qui s'est tenu à Rio du 20 au 22 juin 2012, marquant le 20^{ème} anniversaire du sommet de la Terre tenu en 1992, a réitéré l'importance de l'utilisation des technologies spatiales pour renforcer les processus de développement durable en vue de réduire la pauvreté, la famine et les épidémies, particulièrement en Afrique.

Ces technologies permettent désormais une observation quasi-permanente de notre environnement, aidant à établir des diagnostics, à comprendre et prévoir les évolutions du milieu naturel, prendre des mesures de préservation ou de gestion rationnelle de nos territoires et de nos ressources.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Lors de la 47^{ème} session plénière du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS) tenues à Vienne en juin 2004, l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Nigéria, avaient convenu d'organiser, tous les deux ans, une conférence africaine « African Leadership Conférence » (ALC), sur les sciences et technologies spatiales au service du développement durable.

Cette initiative, qui était une réponse à la préoccupation africaine de s'approprier les méthodes d'utilisation de l'outil spatial, avait pour objectif de sensibiliser les hauts responsables africains sur l'importance et le rôle des sciences et des technologies spatiales au service du développement socio-économique durable du continent.

Ainsi après le Nigéria en 2005 et l'Afrique du Sud en 2007, l'Algérie a organisé du 7 au 9 décembre 2009, en collaboration avec le bureau des Affaires Spatiales des Nations Unies, la troisième Conférence, sous le thème « Renforcement des partenariats africains dans le domaine spatial ».

Cette conférence a recommandé la mise en place d'un cadre de coopération régionale devant favoriser la mutualisation des moyens humains et matériels disponibles au sein des pays africains dans tous les segments des technologies spatiales, notamment ceux dédiés à l'observation de la Terre.

Ainsi, au niveau africain, il a été recommandé aux agences spatiales, aux centres d'exploitation des satellites et de traitement de l'imagerie satellitaire, aux universités et centre de formation participant à la diffusion de l'enseignement des sciences et technologies spatiales, de coopérer dans les domaines des télécommunications, de la télédétection, des systèmes d'information géographique et de la géo localisation.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La mise en place au sein des Nations Unies, d'un programme sur l'utilisation de l'information d'origine spatiale pour la gestion des catastrophes majeures et des situations d'urgence, dénommé UN-SPIDER, traduisait le souci de la communauté de trouver des solutions à la problématique des catastrophes naturelles : séismes, incendies de forêts, inondations, invasion acridienne, etc...

A cet égard, et suite aux efforts fournis par l'Algérie dans le domaine de l'utilisation de l'outil spatial pour la prévention et la gestion des catastrophes naturelles aux niveaux, national et sous régional, un accord de coopération entre l'Agence spatiale algérienne et le Bureau des Activités spatiales des Nations-Unies, a été signé en décembre 2009 en marge de la 3^{ème} conférence africaine ALC3, pour la mise en place à Alger du Bureau d'Appui Régional UN SPIDER pour les pays d'Afrique du Nord et du Sahel.

Ce bureau est chargé d'assurer un accès rapide aux données satellitaires et d'offrir une assistance technique en termes d'exploitation optimale à des fins d'atténuation des impacts des catastrophes.

La mise en œuvre prochaine d'une constellation de satellites africains d'observation de la Terre, ARMC (African Ressources Management Constellation) mobilisant l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Kenya, sera de nature à renforcer les capacités de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et des risques majeurs.

L'Algérie a lancé depuis 2002 un programme ambitieux de développement des sciences et des technologies spatiales, dont la première concrétisation était la mise en orbite du premier satellite algérien d'observation de la Terre Alsat-1, et dont l'exploitation a contribué dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des ressources hydriques, halieutiques et minières, de l'agriculture, de l'habitat, de l'urbanisme et des transports, entre autres.

Un deuxième satellite d'observation de la Terre, de meilleure résolution spatiale, a été lancé avec succès le 12 juillet 2010.

Je saisis cette occasion pour vous faire part de la disponibilité de l'Algérie à mobiliser ses moyens au profit des pays africains, pour contribuer au développement durable et répondre aux préoccupations actuelles, tout en préservant les conditions de vie des générations futures.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le développement harmonieux de nos pays est intimement lié à une appropriation rapide des technologies numériques par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux et au développement du capital humain dont le vecteur clé est l'investissement dans l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation.

C'est à ce titre que l'Algérie a adhéré, dès 1998, en sa qualité de membre fondateur, à l'initiative de mise en place du Centre Régional Africain des Sciences et Technologies de l'Espace.

Elle continuera à lui apporter son soutien et son appui pour stimuler le processus de développement durable dans la région, à travers l'apport des sciences et technologies spatiales.

Ce centre constitue un espace régional idéal pour le partage, par nos pays, du savoir et du savoir-faire et pour la promotion d'une coopération efficace en matière de sciences et technologies de l'espace au service du développement de la région.

L'Algérie participe aux tâches d'encadrement et de formation notamment dans les domaines de la télédétection et système d'information géographique, des télécommunications spatiales et de la météorologie spatiale et climat global. Elle a également participé à plusieurs ateliers et manifestations scientifiques internationales.

Durant cette session du Conseil, je reste convaincu de la mobilisation de tous les Etats Membres, afin que soient levées toutes les contraintes auxquelles fait face le Centre, notamment les difficultés financières, dont le règlement progressif assurera la pérennisation de son activité.

Enfin, au nom du gouvernement algérien, je souhaite plein succès à cette 5ème session du Conseil d'Administration convaincu qu'elle contribuera au renforcement de l'activité du Centre au service de notre continent.